

Traçabilité médicale du patient

■ Ambroise Paré étend un service interne aux généralistes

MONS ▽ Bdoc, cela ne veut certainement pas dire grand-chose pour le commun des mortels, et guère plus pour la plupart des médecins généralistes de la région. Pourtant, il s'agit d'un logiciel utilisé en interne par le personnel d'Ambroise Paré pour disposer d'un relevé complet de tous les actes qui ont été posés sur un patient à l'intérieur de l'établissement hospitalier.

À l'heure où le fédéral a abandonné l'idée et où la région a entamé son expertise du projet, la logique voudrait que chaque intervention pratiquée, où que ce soit, puisse être disponible chez le médecin traitant via l'informatique. Pour des tas de raisons, le chemin sera long, mais cela n'a pas empêché le CHU d'ouvrir son logiciel à ces médecins extérieurs qui sont régulièrement en contact avec leurs patients.

Comme l'accueil a été positif il y a une semaine avec les représentants de la profession, Bdoc sera disponible à partir du 15 novembre pour les généralistes via une simple connexion internet. Mais, évidemment, pas n'importe comment.

Le patient est patron

Comme l'ont expliqué mardi Nicolas Martin, président du CHU, et Marco Turco, directeur informatique et des investissements, des règles très précises seront posées à l'accès des médecins au dossier de leur patient qui est, in fine, toujours le patron.

C'est en effet ce patient qui décidera si son médecin traitant peut avoir accès à son dossier hospitalier

(en tout ou en partie), et combien de temps puisque, si le contrat gratuit porte sur un an avec Ambroise Paré, le patient peut à n'importe quel moment mettre fin à l'échange d'informations.

Si le programme Bdoc, utilisé donc depuis plusieurs années, a coûté environ 1,5 million d'euros au CHU, il en a sans doute déjà rapporté trois fois plus avec les économies générées, que ce soit en personnel ad-

ministratif ou en matériel comme les clichés de radiographie, désormais informatisés.

Bdoc est une collaboration entre Ambroise Paré et la société Ciges de Gosselies. Une société qui risque de faire de bonnes affaires dans les mois qui viennent, plusieurs centres hospitaliers se montrant fort intéressés par l'initiative et représentant donc de bons acheteurs potentiels.

Grégory Dufert

Mobilisation pour les sentiers

■ Le comité à l'origine de l'initiative déplore le refus de soutien de la commune de Lens

LENS ▽ Le comité de défense de cadre de vie Sévoir-les-Sabot-Oeillies, qui a pour objet la défense du cadre de vie dans l'entité de Lens, proposera ce 28 octobre une action citoyenne de proximité en participant à l'action Rendez-vous sur les sentiers mise sur pied par Inter-Environnement Wallonie. Dans ce cadre, les nombreux bénévoles du comité auxquels ce projet tient à coeur, ainsi que les habitants de Lens et de Jurbise, sont conviés le dimanche 28 octobre à partir de 14 h à la rue du Radar n°43 à Jurbise. Le travail de débroussaillage pourra alors commencer.

Etant donné que le chemin concerné appartient à la SNCB, le comité a dû obtenir l'accord de la SNCB afin de pouvoir mener à bien son projet. Non seulement la société des che-

mins de fer a répondu favorablement mais, en plus, elle a procédé au désherbage des voies ferrées. *"Cela facilitera notre travail"*, se réjouit Daniel, père du comité de défense. Celui-ci est également très heureux d'avoir obtenu l'accord et le soutien de la commune de Jurbise pour cette opération. Il ne comprend toutefois pas le refus de la commune de Lens de soutenir cette initiative.

Ghislain Moyart, bourgmestre de Lens, justifie ce refus de la sorte : *"Il y a plusieurs raisons. Tout d'abord, il faut savoir qu'il y a un autre sentier reliant Jurbise à Lens, à 200 mètres du chemin concerné. Ensuite, il faut aussi savoir qu'Infrabel a signalé aux intéressés la présence de caténaires de 3.000 volts et de câbles de 1.000 volts. Je préférerais donc, par mesure de sécurité, ne pas marquer mon accord. Et puis, je ne vois pas pourquoi la commune aurait toujours à mettre du personnel communal à disposition pour des sentiers privés"*, a-t-il affirmé. Ceux que cela intéresse ont malgré tout rendez-vous ce dimanche.

J.T.